

1 – Attendus

Savoirs :

- Etre titulaire d'une licence (mentions conseillées : Administration Economique et Sociale - Economie-gestion – Gestion)
- Posséder une culture générale, économique et managériale

Ces attendus seront évalués par l'intermédiaire des relevés de notes du candidat, en particulier celles obtenues aux contrôles associés aux enseignements spécialisés, ainsi que du score « Culture générale » du test national Score IAE-Message

Attendus :

- Avoir suivi des cours de management, de psychologie, sociologie ou communication, de techniques quantitatives (mathématiques, statistiques, probabilités), de langue de niveau licence
- Etre autonome et organisé dans son travail, être en mesure de travailler en groupe, savoir utiliser les principaux outils numériques et de recherche documentaire.
- Savoir communiquer : très bonnes aptitudes générales à l'expression écrite et orale, maîtrise suffisante de la communication en langue anglaise (lire, écrire, communiquer).

Critères généraux d'examen des candidatures :

- Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation le cas échéant.
- L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur les notes et leur constance, les notes de licence obtenues notamment dans les matières relatives aux savoirs attendus (psychologie, communication, management, etc.), les notes obtenues au test Score-IAE Message.
- Le projet de formation de l'étudiant
- Le CV faisant ressortir un intérêt certain pour les questions de gestion comptables et financières qui peut se manifester par des stages, un engagement associatif, bénévole ou autres.
- Par ailleurs, un bon niveau dans une ou plusieurs langues étrangères ainsi qu'en informatique constituera un élément appréciable.

Statut et conditions en Apprentissage :

L'étudiant-apprenti est un salarié de l'entreprise soumis à la législation du code du travail. Eligibilité au statut d'apprenti : **être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat**, sauf cas dérogatoires (article L.6222-2 code du travail). Le contrat d'apprentissage comprend le temps de formation : les temps universitaires sont considérés comme des temps de travail rémunérés et l'étudiant a obligation de présence en cours.

Un étudiant non ressortissant de l'Union Européenne qui souhaite entrer en apprentissage doit absolument être en possession : d'un titre de séjour en cours de validité, d'une autorisation provisoire de travail, et être déjà présent sur le territoire français depuis au moins un an [selon les nouvelles dispositions du décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016 (article 20 septies codifié au 1er alinéa de l'article R.5221-7)].

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr ou sur le site du CFA de l'Université de Bordeaux : [Le CFA - Université de Bordeaux \(u-bordeaux.fr\)](http://Le CFA - Université de Bordeaux (u-bordeaux.fr))

La date du début du contrat doit intervenir au plus tôt 3 mois avant le début des cours et au plus tard 3 mois après. Les candidats qui n'auront pas signé un contrat d'apprentissage durant les **trois mois après la date de début de la formation** auront la possibilité de signer une convention de stage dans le cadre de la Formation Initiale, aussi, il est très fortement recommandé de **RECHERCHER UN CONTRAT** dès la **notification de la décision d'admission en M1 CBD**.

Test Score IAE Message

Un relevé de résultats au Score IAE-Message (SIM) doit être joint au dossier de candidature de l'IAE de Bordeaux. Il constitue un élément d'appréciation du dossier de candidature à une formation universitaire en management. Renseignements et inscriptions sur : www.iae-message.fr.

2 – Calendrier

Date de la campagne	Date limite dépôt des dossiers	Période d'admissibilité (étude des dossiers)	Période d'admission (pitch vidéo)	Date limite des réponses (uniquement par mail)
Du 22/03 au 18/04/2023	18/04/2023	Du 02 au 19/05/2023	Du 05 au 14/06/2023	Entre le 23/06 et le 21/07/2023

Phase d'admissibilité : Après la date limite de dépôt des dossiers, la Commission d'étude des vœux statue sur les dossiers **complets**. Elle évalue les pré-requis, l'excellence universitaire/académique et le projet professionnel.

Phase d'admission : les candidats admissibles seront convoqués à un entretien.

Toute décision sera communiquée uniquement par mail au candidat.

3 - Saisir votre candidature en ligne

Lien pour accéder à la plateforme des candidatures MonMaster :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Liste des pièces à déposer sur MonMaster pour compléter votre dossier

- ❖ CV détaillé
- ❖ Lettre de motivation (insister sur le projet professionnel et les stages réalisés.)
- ❖ Relevé de notes officiel du baccalauréat
- ❖ Vos relevés de notes officiels **des cinq derniers semestres** (possibilité d'ajouter plusieurs documents sur un même PDF ; ex : si redoublement)
- ❖ Vos relevés de notes **étrangers traduits en français**, justifiant de 180 ECTS (possibilité d'ajouter plusieurs documents sur un même PDF)
- ❖ Résultats du test Score IAE Message
- ❖ Attestation(s) de stage (possibilité d'ajouter plusieurs documents sur un même PDF)
- ❖ Lettre(s) de recommandation éventuelle(s)
- ❖ Tests de langue TOEIC/TOEFL éventuels
- ❖ Lettre d'engagement d'une entreprise pour un contrat d'apprentissage (si démarche entamée)

+

- ❖ Réponses au questionnaire en ligne.

Lien : <https://www.iae-bordeaux.fr/programmes/etudiants-apprentis/processus-de-candidature-formation-initiale>